



Grille d'engagements Accueil Vélo

Loueur de vélos

Prérequis : Le professionnel doit pouvoir proposer la location de vélos à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé (répondant au cahier des charges national des Véloroutes et Voies Vertes et inscrit au Schéma Départemental des Aménagements cyclables du Gard)."

1/ Accès à l'établissement

Critères Obligatoires

- Mettre à disposition du client si nécessaire, un itinéraire cyclable de liaison entre l'établissement et l'itinéraire

2/ Parc de vélos

Critères Obligatoires

- Types de vélos proposés : VTC, vélos de randonnée ayant un nombre de vitesse minimum (18 ou démultiplication équivalente)
- Quantité : 40 vélos minimum avec au démarrage un régime transitoire dérogatoire (20 vélos) (Le signataire s'engage à disposer de 40 vélos à l'échéance de 3 ans. A défaut de disposer de ce nombre, possibilité de partenariat avec un autre professionnel du cycle pour atteindre cette capacité)
- Indiquer la répartition des vélos : homme, femme, enfant.
- Indiquer la régularité du renouvellement du parc à vélos (en nombre d'années)

3/ Accessoires

Critères obligatoires

- Antivol
- Mise à disposition des clients d'un kit de réparation pour les petites avaries (matériel pour crevaison, jeu de clés standard, lubrifiant, pompe à pied)
- Casque
- Gilet jaune

Critères optionnels

- *Porte-bagages, porte carte, sacoche guidon, sacoques, remorques, siège bébé, 3è roue, tandem*

Informations complémentaires : Contact référent qualité « Accueil Vélo » à Gard Tourisme :
Christophe Toquebeuf : 07 67 214 19 27 – mail : toquebeuf@tourismegard.com

4/ Locaux

Critères obligatoires

- Espace d'accueil
- Mettre à disposition de la documentation touristique
- Propreté des locaux

5/ Visibilité commerciale

Critères obligatoires

- Enseigne valorisant l'activité de location de vélos
- Adresse courriel
- Site internet ou réseaux sociaux *Critères optionnels*

6/ Période d'ouverture

Critères obligatoires

- Du 1er avril au 30 septembre minimum
- Horaires en haute saison (juin, juillet, août) : 7/7j de 9h à 19h

7/ Informations sur la météo

Critères obligatoires

- Prévisions météorologiques à 3 jours communiquées sur demande

8/ Conditions de location

Critères obligatoires

- Utilisation d'un contrat de location
- Demande d'une caution

9/ Accueil en langue étrangère

Critères obligatoires

- Base d'anglais

Critères optionnels

- Bases dans d'autres langues en fonction de la situation géographique

10/ Assistance dépannage

Critères obligatoires

- Répondre à toutes demande d'assistance dépannage (L'assistance dépannage concerne les clients du loueur. Faire appel à un collègue si le client est trop éloigné du loueur).

11/ Connaissance des itinéraires et des partenaires

Critères obligatoires

- Connaissance des circuits proches (les avoir parcourus, de préférence à vélo)
- Proposition de fiches-itinéraires gratuites (si elles existent)
- Travail en réseau avec les autres prestataires touristiques concernés par l'accueil des touristes à vélo

12/ Autres prestations

Critères obligatoires

- Consignes à bagages

Critères optionnels

- *Stationnement de véhicules pendant plusieurs jours*
- *Vente de matériels vélo*
- *Vente de topo-guides ou cartes*
- *Randonnées accompagnées*
- *Transport des vélos (depuis le point de départ ou d'arrivée)*